

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES (CC2V)
Synthèse des enjeux**

> Novembre 2018



«l'observatoire faune en Picardie» et
«l'opération faune protégée et
bâtiments» sont cofinancés par le FEDER
dans le cadre du programme opérationnel
FEDER - FSE pour la Picardie.



**Région
Hauts-de-France**

Les actions menées par Picardie
Nature sont permises par le soutien
et la participation des adhérents,
des donateurs et des bénévoles
ainsi que par la collaboration et
l'aide de différents partenaires



Ce document a été réalisé par Picardie Nature, sous la responsabilité de :

Sébastien MAILLIER, chargé de missions scientifiques

1 rue de Croÿ, BP70010, 80097 Amiens Cedex 3

Tél. : 03 62 72 22 55 – 06 30 99 34 66

E-mail : sebastien.maillier@picardie-nature.org

Inventaire de terrain 2018 : ALEXANDRE Hugues, BARBIER Simon, BAUDREY Christophe, BAUDREY Florian, BOUCHINET Frédéric, BRIARD Estelle, BULLOT Jean-Christophe, CAGNIARD Dominique, CRNKOVIC Patrick, DANTEN Benoît, DAO-CASTES Corentin, DAUMAL Thibaud, DEFOLY Charlotte, DE LESTANVILLE Henri, DEROZIER Carole, DE SMET Johan, DUTOIR Lucie, FAGARD Jean-Paul, GAINON Lison, LAW John, LECOINTE Jean-Louis, LEROY Rodolphe, MAILLIER Sébastien, MALIGNAT Pascal, MALIGNAT Rémi, MATHOT William, OZDOBA Sylwia, PAGOT Céline, PERIE Claire, SENGEZ Pierre, VERLIN Bernard

Cartographie : DUTOIR Lucie

Rédaction et mise en page : BARBIER Simon, DUTOIR Lucie

Relecture : MAILLIER Sébastien

Financier du projet :

Agence Française pour la Biodiversité

Identification du responsable du suivi du projet :

Didier LHOMME

Directeur Interrégional adjoint Normandie-Hauts de France

Partenaire porteur du projet :

Communauté de communes des Deux Vallées

9 rue du Maréchal Juin

60150 THOUROTTE

IDENTIFIANT DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Patrice CARVALHO

IDENTIFIANT DU RESPONSABLE DU PROJET :

Hugues ALEXANDRE

Chargé de Mission Eau – Service Environnement

Références bibliographiques : Simon BARBIER & Lucie DUTOIR – Picardie Nature (2018) – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V). Rapport remis pour le compte de la CC2V, 106p.

Photos de couverture : Etangs du Plessis-Brion © Thomas Cheyrezy - Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, Friche fleurie à Chiry-Ourscamps © Sylwia Ozdoba – Picardie Nature, Rainette verte © Simon Barbier – Picardie Nature.

Crédits photographiques : tous les auteurs des clichés de ce rapport sont cités en légende.

REMERCIEMENTS

Ce travail est fondé sur les observations des naturalistes suivants, que nous remercions ici :

Pour la Flore :

BARBIER Simon, MAILLIER Sébastien ainsi que les observateurs du Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie) et du Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL)

Pour la Faune :

ALEXANDRE Hugues, BALAVOINE Thomas, BARADEZ Rémi, BARAILLER Jean-Luc, BARBIER Simon, BARDET Olivier, BARLET Erika, BAS Eric, BASSEVILLE Pascale, BAUDREY Christophe, BAUDREY Florian, BECKER Jean-Charles, BELLANGER Louise, BERGER Gérald, BLAHAT William, BOCA François, BONNEL Jean-Philippe, BOUCHINET Frédéric, BOULLET Vincent, BOUSSEMART Aurore, BRIARD Estelle, BRUNEL Christine, BULLOT Jean-Christophe, BYTEBIER Thérèse, CAGNACHE Eric, CAGNIARD Dominique, CALVET Amalric, CARLIEZ Patrick, CAUCAL Gabriel, CHAIGNE Jérémy, CHAUVIGNE Julie, CHAVERNOZ Marina, CHERFAOUI Bérénice, CHEYREZY Thomas, COFFINET Virginie, COLINDRE Laurent, COMMECY Xavier, CORDELIER Sylvain, COUDERCHON Régis, COUVREUR Bernard, CRNKOVIC Patrick, DANTEN Benoît, DAO-CASTES Corentin, DAS GRACAS Emmanuel, DAUMAL Thibaud, DECLERCQ Sophie, DECOUTTERE Thierry, DEFOLY Charlotte, DEHAYE Michael, DELASALLE Jean-François, DELATTE Maxence, DELAVAL Aurélie, DELMET Rémy, DE LESTANVILLE Henri, DELPORTE Patrice, DELVOYE Geneviève, DEROZIER Carole, DESBAS Jean-Baptiste, DE SMET Johan, DORIE Adrien, DUBOIS Yves, DUGUE Maël, DUMONT Quentin, DUQUEF Maurice, DUTOUR Lucie, FAGARD Jean-Paul, FILLON Bruno, FONTAINE Olivier, FOURNIER Nathalie, FRANCOIS Rémi, GAINON Lison, GALLAY Alexis, GAUDEFROY Stéphane, GAUTIER François, GAVORY Laurent, GERARD Thibaut, GERNET Jean-Marie, GODEFROY Françoise, GOUT Maximilien, GROENEWEG Abraham, GUISLAIN Marie-Hélène, GUYOT Claude, HALALI Marie-Astride, HALLART Guénael, HERBLOT Fabrice, HERMANT Thomas, HOUBART Kevin, IBANEZ Damien, JABOUILLE Martine, JABOUILLE René, JUDAS Eric, LACROIX Michel, LAMY Monique, LARERE Philippe, LAW John, LAWNIZACK Catherine, LEBRUN Jeremy, LECOINTE Jean-Louis, LECOMTE Yves, LEFEVRE Julien, LEGRIS Sébastien, LEJEUNE José, LE KERVERN Arnaud, LELEU Danièle, LEPRETTE Emmanuel, LEROY Rodolphe, LEROY Thierry, LE THEIX Jeanne, LETHEVE Xavier, LOREAU Mégane, LOUVET Cédric, MACQUET Alexandre, MAILLIER Sébastien, MAINNEVRET Georges, MAIRE Pascal, MALIGNAT Pascal, MALIGNAT Rémi, MARETTE Bernard, MARTIN Nadine, MATHOT Célia, MATHOT Patrick, MATHOT William, MENARD Patrick, MOREL Coralie, MULLER Eric, MURE Daniel, NEDELLEC Sébastien, NOEL Frédéric, NOEL Jean-Adrien, NOWICKI Pierre, OZDOBA Sylwia, PARIS Jean-Philippe, PAGOT Céline, PERIE Claire, PIERRARD Elisabeth, PIERROUX Armelle, PLANQUE Jean-Paul, PLATEAUX Luc, PLATEAUX Odile, POIRET Sébastien, PREY Timothée, QUEVILLART Jean, RICHARD Michel, RIGAUX Thierry, ROUGE Alain, ROYER Pierre, SAMIEZ Christina, SENGEZ Marc, SENGEZ Pierre, SIMON Bertrand, SINNAEVE Thérèse, SPINELLI Franck, T'FLACHEBBA Mathieu, TENART Jacques, THIERRY Clément, TOMBAL Gérard, TOP Damien, TOURTE Sylvain, VANEL Quentin, VARLET Hélène, VERLIN Bernard, VIDAL Emmanuel, VIDAL Isabelle, VOTTE Jérôme, VOTTE Martial, WINIESKI Mehdi, YVINEC Jean-Hervé

Liste des structures contributrices (dépositaires de bases naturalistes et/ou cités dans les données collectées)

Pour la Flore :

Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL)

Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie)

Pour la Faune :

Association des Entomologistes de Picardie (ADEP)

Bureau d'étude Airele (Données VNF)

Bureau d'étude BIOTOPE / Ecothème

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays de l'Oise

Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CEN Picardie)

Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Oise

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)

Office National des Forêts (ONF)

Picardie Nature avec sa base de données régionale Clicnat



Table des matières

I. Les Habitats et espèces remarquables du territoire.....	8
1. Les milieux herbacés fleuries.....	8
2. Les milieux humides.....	10
3. Les prairies.....	12
4. Les Forêts.....	13
5. Les zones urbanisées.....	14
6. Sites souterrains.....	15
7. Les milieux interstitiels et corridors.....	16
 II. Synthèse des enjeux.....	 18
 III. Quelques exemples d'actions favorables à mener.....	 22
1. Participer à l'amélioration des connaissances.....	22
2. Gestion des habitats naturels et corridors biologiques.....	23
3. Aménagements favorables à la faune sauvage.....	24

Introduction :

La démarche Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), a été engagée par l'État en 2010 à l'occasion de l'Année internationale de la Biodiversité. Elle a pour objectif d'aider les communes volontaires à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité. Elle va même plus loin en permettant de localiser les Trames Vertes et Bleues, les foyers de biodiversité et les corridors écologiques, ce qui permettra d'avoir le moins d'impact possible sur un patrimoine naturel.

Les ABC sont issus d'une démarche nationale initiée après le Grenelle de l'Environnement dont le but est de :

- Connaître, protéger, et valoriser la biodiversité,
- Identifier les enjeux liés aux espaces naturels communaux,
- Sensibiliser et mobiliser la population locale,
- Exploiter des bases de données standardisées pour un suivi des espèces,
- Offrir un outil d'aide à la décision aux politiques publiques, afin de prendre en compte la biodiversité.

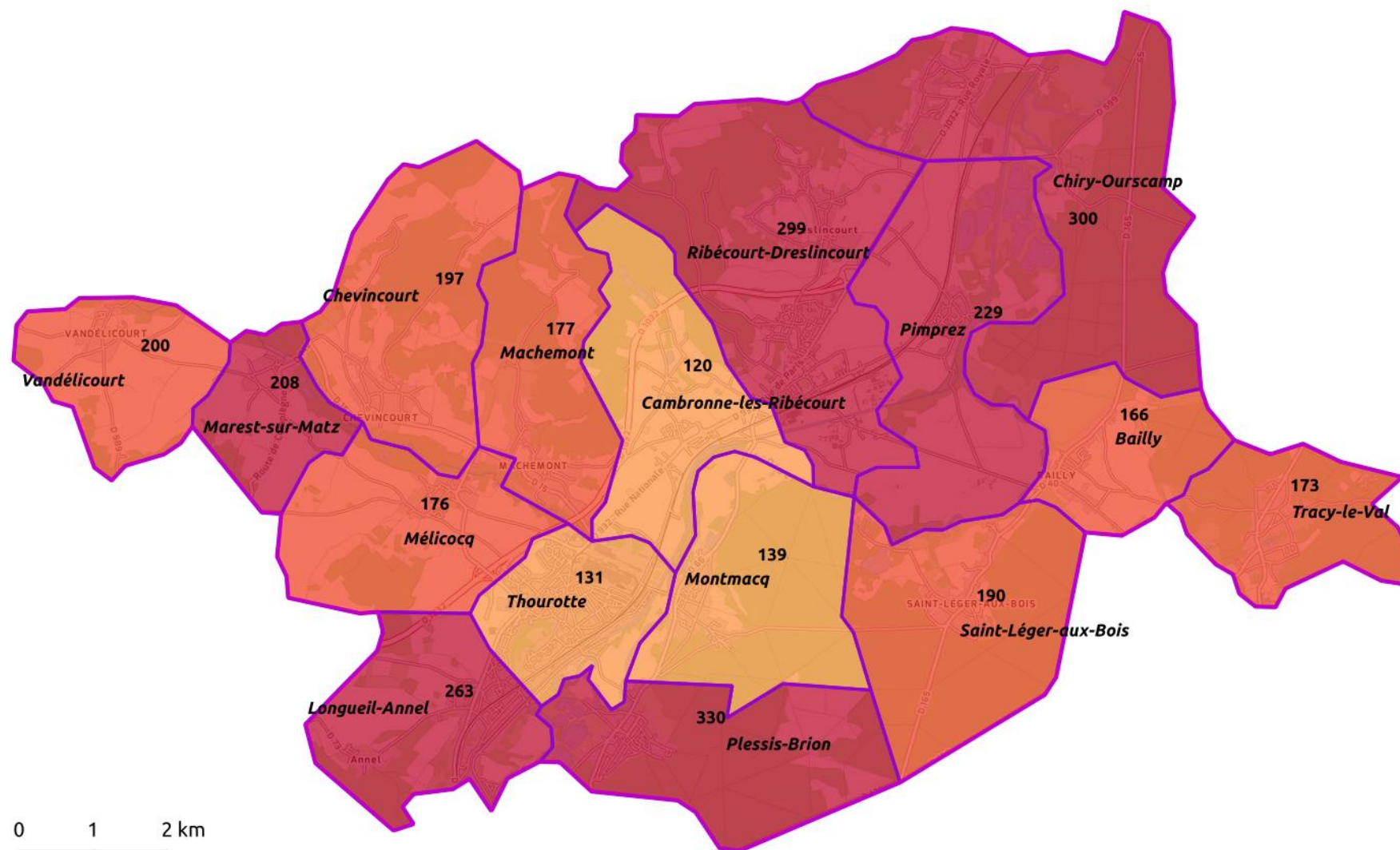
En 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité lance un appel à manifestation d'intérêt au niveau national à l'attention des collectivités qui seraient intéressées par la démarche d'ABC. 65 projets ont été retenus au niveau national et 7 projets concernent le territoire des Hauts de France dont celui de la Communauté de Communes des Deux Vallées qui s'est déroulé sur 1 an en 2018.

La communauté de communes des Deux Vallées (ci-après nommée CC2V) s'est engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur son territoire pour pouvoir apporter les éléments de connaissance et d'enjeux biodiversité aux élus locaux afin notamment de permettre de mieux les prendre en compte dans les aménagements du territoire et de les faire connaître à leur concitoyens. La CC2V a ainsi fait appel à l'association Picardie Nature pour la réalisation d'inventaires complémentaires et d'actions de sensibilisation et de valorisation citoyenne auprès des habitants du territoire. Durant un an, l'association a réalisé plusieurs inventaires naturalistes afin de compléter, de la manière la plus exhaustive possible, les connaissances naturalistes. Les groupes faunistiques qui ont été ciblés sont les Oiseaux, les Mammifères terrestres, les Chiroptères, les Poissons et Crustacés, les Amphibiens, les Reptiles et les Insectes (Odonates, Rhopalocères et Orthoptères principalement).

2401 données ont été produites pendant la période de l'ABC, soit de janvier à novembre 2018.

931 espèces faunistiques sont désormais connues sur le territoire de la CC2V dont 599 ont été contactées en 2018, parmi lesquelles, 230 sont nouvelles pour le territoire.

Nombre d'espèces par commune en fin de période d'inventaire en 2018



0 1 2 km

Picardie Nature novembre 2018

© Les contributeurs d'OpenStreetMap

I. Les Habitats et espèces remarquables du territoire

23 espèces de flore remarquables inscrites en Liste Rouge picarde ont été relevées sur les 849 espèces recensées sur le territoire de la CC2V par le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

47 espèces de faune remarquables inscrites en Liste Rouge picarde (voir annexe) ou annexe I de la Directive Oiseaux européenne ont été relevées sur les 931 espèces recensées sur le territoire (dont 599 en 2018).

La diversité d'espèces présentes sur le territoire de la CC2V concorde avec la diversité d'habitats naturels :

1. Les milieux herbacés fleuris

a. Les habitats

Les faciès de pelouses sèches fleuries représentent de très petites surfaces morcelées sur le territoire. Seuls quelques sites de quelques mètres carrés ont ainsi été recensés à Chevincourt, Tracy-le-Val et dans des zones de clairières du Mont Ganelon à Longueil-Annel.

Ces pelouses sont des habitats où se développent une flore et une faune typique et remarquable. Ces sites sensibles sont aujourd'hui pour la plupart dégradés, morcelés et de très faible surface.

Certaines friches industrielles ou agricoles, des espaces verts communaux ou des bords de chemins ou de routes peu fauchés peuvent cependant être des zones refuges pour des espèces typiques de ces milieux notamment pour de nombreux insectes ou reptiles.



Pelouse calcicole à Chevincourt © Simon BARBIER

b. Les espèces

Seules quelques espèces remarquables de milieux secs herbacés telles que les pelouses calcicoles ou certaines friches agricoles fleuries sont connues sur le territoire. Il peut notamment s'agir de reptiles comme la Coronelle lisse (espèce Vulnérable dans la liste rouge picarde) ou le Lézard agile (espèce Vulnérable dans la liste rouge picarde) recherchant des zones herbacées hautes ou des buissons comme zones refuges et des places de chauffe sans végétation.

Une flore typique des pelouses sèches est également connue dans ces habitats morcelés comme les orchidées et notamment l'Ophrys araignée inscrite en liste rouge régionale.

Ces habitats sont plus globalement des zones refuges et de reproduction pour de nombreuses espèces d'insectes ou d'araignées indicatrices de la qualité des habitats (Decticelle bicolore, Machaon, Demi-deuil, Souci, Argus bleu-nacré, Céphale, Fluoré, Mante religieuse, Argiope). Ces espèces peuvent fréquenter des milieux remarquables comme les pelouses sèches calcicoles mais parfois également des milieux de substitution comme des friches fleuries de bonne qualité.



Argus bleu-nacré © Simon BARBIER



Coronelle lisse © Simon BARBIER



Lézard des souches
© Simon BARBIER



Ophrys araignées
© CBNBL - J.L. GATHOYE

2. Les milieux humides

a. Les habitats

Les habitats humides (mares, marais, plans d'eau, prairies humides, cours d'eau naturel, rus, ripisylves) représentent une importante proportion des habitats remarquables du territoire de la communauté de communes des 2 vallées et abritent près de 70 % des espèces remarquables recensées sur le territoire.

Plusieurs sites en milieux humides sont déjà préservés et gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie : les prairies humides de Chiry-Ourscamps, les étangs et marais du Plessis-Brion et le Marais de Quint à Marest-sur-Matz.

Les inventaires réalisés lors de l'ABC ont révélé l'importance du réseau de prairies humides de la vallée de l'Oise abritant de nombreuses espèces protégées notamment sur le secteur de l'abbaye d'Ourscamps ou sur Bailly et Tracy le Val. La continuité de ces prairies, la présence de mares, de haies et de vieux arbres isolés a toute son importance dans la présence et la pérennité de ces espèces.

Un fort enjeu concerne également les cours d'eau du territoire tout particulièrement pour la préservation de l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce en danger dans la liste rouge picarde. Cette écrevisse est particulièrement sensible à la qualité de l'eau et souffre de l'invasion des cours d'eau par les écrevisses invasives américaines.



Les prairies humides à Bailly (« les étangs »)
© Simon BARBIER



Les étangs du Plessis-Brion
© CEN Picardie

b. Les espèces

Ce sont ainsi 33 espèces remarquables qui ont été relevées sur le territoire dont :

- 7 espèces de poissons et 1 crustacé, l'Ecrevisse à pattes blanches, particulièrement sensible à la qualité de l'eau et recherchant des cours d'eau de faibles dimensions et bien

oxygénés.

- 2 espèces d'amphibiens : la Rainette verte et le Triton crêté. Ces espèces sont liées au réseau de mares prairiales. La qualité de l'eau, la présence de végétation aquatique et l'environnement des mares ont toute leur importance dans la présence et la reproduction de ces espèces.

- 1 espèce d'araignée : la Dolomède commune

- 1 espèce de libellule : le Leste dryade. L'espèce recherche des mares avec une végétation abondante ou des mares forestières.

- 21 espèces d'oiseaux : nombre de ces espèces remarquables sont présentes au niveau des marais et prairies humides sur le secteur de Chiry-Ourscamps et au niveau des marais et étangs du Plessis-Brion. Il s'agit notamment d'espèces de roselière (Gorgebleue à miroir, Rousserolle turdoïde), de canards plongeurs (Fuligule morillon), de limicoles (Echasse blanche, Petit gravelot...) ou de hérons (Blongios nain).

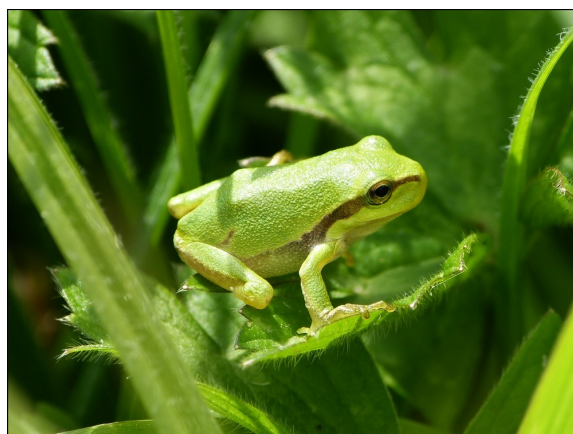
Une flore remarquable se développe également dans des habitats humides spécifiques comme les roselières ou les prairies de fauche humide où la Berle à larges feuilles et l'Oenanthe intermédiaire ont ainsi été observées. Les zones inondables dans certaines prairies de la vallée de l'Oise abritent également des espèces remarquables de flore hygrophile comme le Myosotis des marais ou la Petite douve.



Myosotis des marais © CBNBL
Frédéric DUPONT



Leste dryade © Simon BARBIER



Rainette verte © Simon BARBIER

3. Les prairies

a. Les habitats

Les habitats prairiaux sont particulièrement bien représentés en vallée de l'Oise où un réseau de prairies humides peu fragmenté est encore bien présent notamment entre Chiry-Ourcsamp et Bailly. D'autres prairies avec un faciès plus sec sur coteaux en bordure des boisements sur buttes sont également favorables à l'accueil d'une faune de milieu semi-ouvert profitant à la fois des ressources de la prairie et du bois comme zone refuge. Ce réseau de prairies est beaucoup plus morcelé sur le territoire (Chevincourt, Machemont, Ribecourt-Dreslincourt).

Les micro-habitats de type haies, vieux arbres isolés, mares, ont toute leur importance dans la conservation des espèces prairiales du territoire. En outre, les prairies en vallée ralentissent les crues en tant que zone d'expansion en stockant temporairement l'eau.



Prairie à Machemont © Lucie DUTOUR

b. Les espèces

Les zones prairiales en vallée de l'Oise ou en lisières de boisements sont des espaces fréquentées par des espèces remarquables comme la Chevêche d'Athéna, petit chouette liée aux cavités arboricoles en prairie, la Pie-Grièche écorcheur, recherchant des buissons d'épineux en prairie, le Muscardin, petit mammifère lié aux haies ou de nombreuses espèces de chauves-souris chassant au dessus des prairies ou se déplaçant le long des haies.

Les prairies humides accueillent également souvent des mares favorables à de nombreux amphibiens et insectes aquatiques. La vallée de l'Oise et ses mares prairiales sont ainsi particulièrement favorables à la Rainette verte, grenouille vulnérable en Picardie.



Chevêche d'Athéna © Cédric ROUSSEAU



Muscardin © Pierre SENGEZ

4. Les Forêts

a. Les habitats

Les forêts domaniales et bois privés représentent 45 % du territoire de la CC2V. L'hétérogénéité de ces boisements et de leurs micro-habitats (boisements âgés, clairières, lisières, boisements humides, boisements secs sur buttes, mares forestières...) est remarquable et contribue à accueillir une importante biodiversité.

b. Les espèces

En forêt, les enjeux autour des espèces remarquables sont souvent liés à la présence de boisements âgés et de bois morts. Ainsi des espèces patrimoniales de chauves-souris arboricoles comme le Murin de Bechstein trouvent dans ces vieux bois les conditions favorables à leurs gîtes et leurs territoires de chasse. De même, plusieurs espèces d'oiseaux remarquables liées aux vieux boisements sont également recensées sur le territoire comme les Pic noir, Pic mar, le Gobemouche noir ou le vulnérable Grimpereau des bois.

Les boisements âgés et la densité de bois morts associés sont aussi les habitats de prédilection de coléoptères saproxylophages. Nous pouvons notamment noter la présence de la Petite biche, petit coléoptère de la famille des lucanidés dont les larves se développent dans les vieilles souches et le bois morts.

En outre, le territoire est également caractérisé par la présence de boisements humides abritant une flore typique et exceptionnelle comme la Corydale solide.

Les boisements sur butte au Mont Ganelon et entre Machemont et Chiry-Ourscamps apportent des faciès plus secs avec une flore calcicole de sous-bois caractéristique.



Pic noir © Jean-Luc HERCENT



Les orchidées du Mont Ganleon (Ophrys abeille et Orchis militaire) © SFO Norm Guy BETEILLE



Murin de Bechstein © François SCHWAAB

5. Les zones urbanisées

a. Les habitats

De nombreuses espèces ont coévolué avec l'Homme et sont aujourd'hui tributaires de certaines constructions humaines pour effectuer une partie de leur cycle de vie. Les bâtiments d'habitation peuvent notamment fournir refuges et gîtes de reproduction à plusieurs espèces aujourd'hui protégées comme la Chouette effraie, les hirondelles ou plusieurs espèces de chauves-souris.

La prise en compte de la présence de ces espèces dans l'aménagement du territoire et tous les travaux de restauration ou d'amélioration du bâti est ainsi primordiale pour leur conservation.

b. Les espèces

Des espèces protégées comme la Chouette effraie, les Hirondelle de fenêtre et Hirondelle rustique, les chauves-souris ont trouvé dans le bâti des espaces favorables (rebords de fenêtre, interstices sous les toitures, greniers,...) à leur reproduction ou comme gîte refuge pour tout ou partie de leur cycle biologique annuel.



Hirondelle de fenêtre
© Thomas HERMANT



Effraie des clochers
© Cyril VATHELET

6. Sites souterrains

a. Les habitats

Le territoire de la CC2V est particulièrement riche en sites d'hibernation pour les chauves-souris. 5 gîtes souterrains majeurs abritent ainsi 9 espèces de chauves-souris en hibernation pour près de 1650 individus. Ces effectifs en font des gîtes majeurs pour la conservation des chauves-souris en Hauts-de-France.



Carrière souterraine des cinq piliers © Hugues ALEXANDRE

b. Les espèces

Plusieurs espèces patrimoniales passent l'hiver dans les sites souterrains du territoire dont :

- Le Grand murin (*Myotis myotis*), espèce « en danger » dans la liste rouge picarde. Les effectifs en hibernation pour cette espèce restent faibles.
- Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), espèce « Vulnérable » dans la liste rouge picarde. Le coeur de population du Grand rhinolophe est plutôt situé dans le département de l'Aisne mais quelques individus fréquentent néanmoins le territoire.
- Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*), espèce « vulnérable ». Le Murin de Bechstein est une espèce essentiellement arboricole, profitant néanmoins parfois d'une meilleure stabilité des conditions thermiques des souterrains du territoire pour y hiberner.
- Le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce inscrite dans la liste des espèces prioritaires dans le plan national d'actions en faveur des chiroptères. Cette espèce est particulièrement importante sur le territoire de la CC2V qui révèle ainsi une certaine responsabilité pour sa préservation. En effet, les effectifs cumulés en hibernation dans les grands sites souterrains atteint près de 640 individus.



Petit rhinolophe © Thomas HERMANT

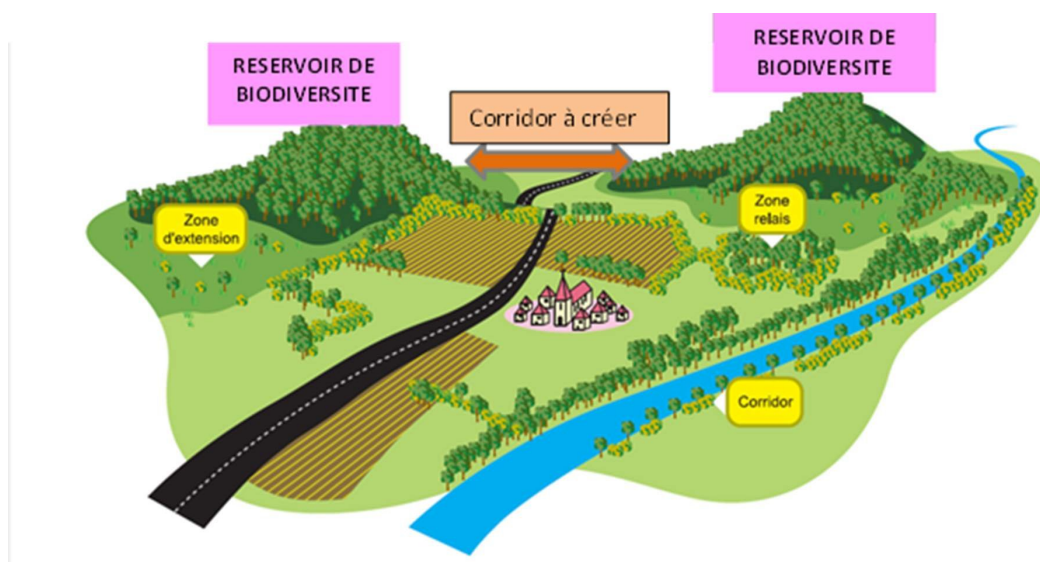


Grand murin © Simon BARBIER

7. Les milieux interstitiels et corridors

Un corridor écologique doit permettre à une espèce donnée de se déplacer entre les habitats où elle effectue tout ou partie de son cycle biologique.

Ces continuités entre habitats favorisent ainsi la bonne fonctionnalité des écosystèmes et une bonne santé des populations floristiques et faunistiques. Lorsque des fractures apparaissent au sein des habitats ou des corridors empruntés par les espèces, cette fonctionnalité est interrompue ou altérée. Cela peut ainsi entraîner un isolement des populations susceptibles d'aboutir à un déclin génétique du groupe isolé. Ces zones de fracture peuvent correspondre aux zones urbanisées, aux voies de circulation, aux grands espaces cultivés ouverts, ...



Source : www.maurienne.fr



Friche à Chiry-Ourscamps © Simon BARBIER



Friche industrielle à Thourotte © Simon BARBIER



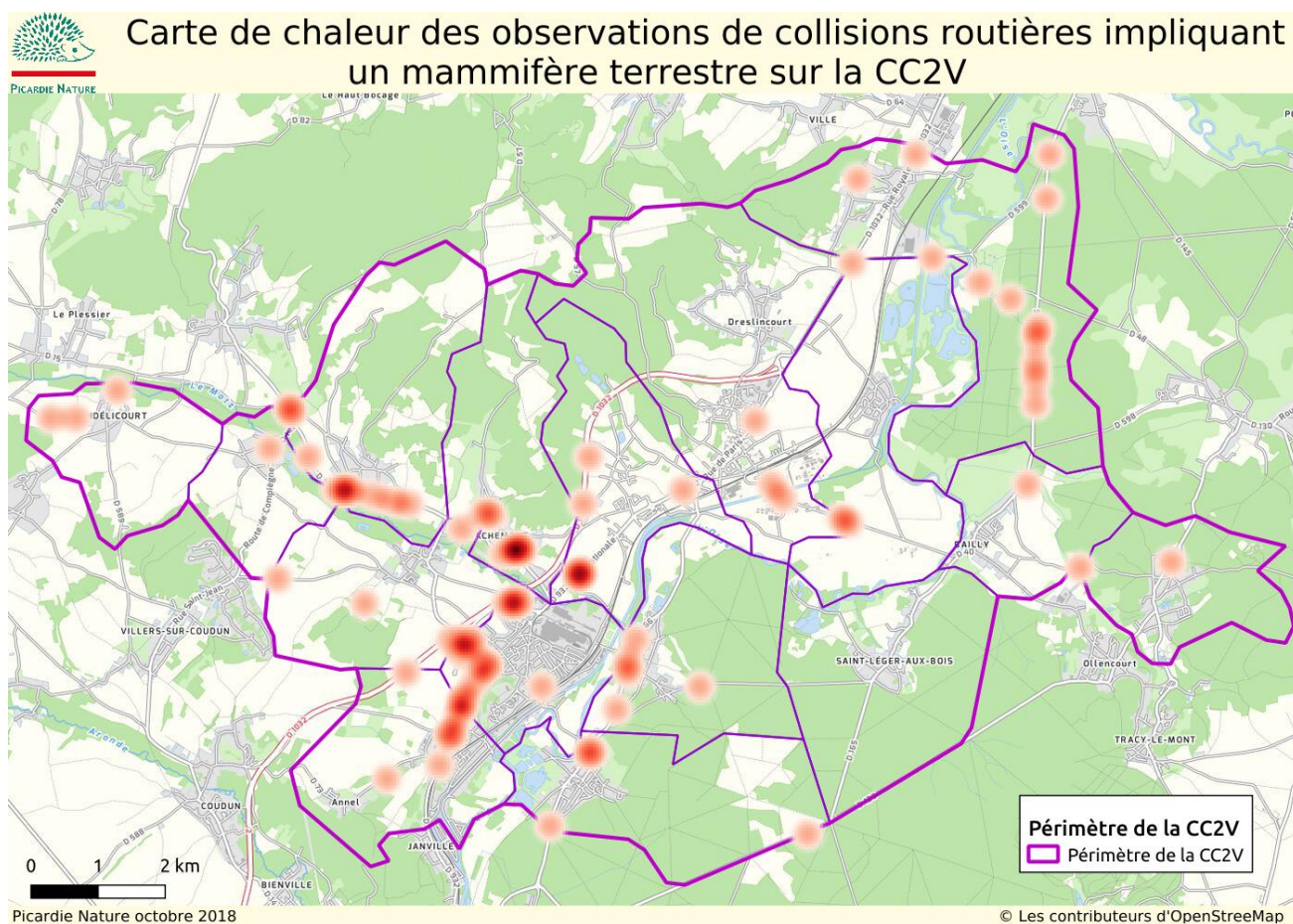
Friche à Longueil-Annel © Simon BARBIER



Friche à Tracy-le-Val © Simon BARBIER

Les corridors favorables sur le territoire de la CC2V peuvent être des haies, des bords de routes et chemin non fauchés, des réseaux de friches et d'espaces verts gérés favorablement pour la faune. Ainsi, une gestion adaptée de ces espaces peut être particulièrement favorable à la faune dont la survie à long terme dépend de ces déplacements.

La reconnexion de certains habitats fracturés peut ainsi être prise en compte dans l'aménagement du territoire en modifiant certains modes de gestion, en replantant des haies, ou en aménageant des écoducs au niveau des tronçons routiers les plus mortifères. Ainsi, des aménagements permettant de reconnecter les habitats pour les mammifères peuvent être orientés au regard des zones de concentration de collisions routières (voir carte ci-dessous).



II. Synthèse des enjeux

Le territoire de la Communauté de communes des 2 vallées montre une variété d'habitats naturels favorables à une diversité faunistique et floristique remarquable. Certains de ces habitats (notamment en zones humides) concentrent une partie des espèces remarquables sur le territoire et méritent une gestion conservatoire des sites naturels pour préserver cette biodiversité pour laquelle le territoire a une responsabilité régionale. En outre, d'autres habitats plus morcelés comme les pelouses sèches, abritent une faune et une flore parfois relictuelles souffrant de la fragmentation des habitats. La préservation de cette biodiversité typique passe par des mesures de reconnexion de ces habitats pouvant être prises en compte dans l'aménagement du territoire.

Ainsi, les enjeux majeurs du territoire concernent notamment **les milieux humides** où près de 70 % des espèces patrimoniales ont été recensées. Plusieurs sites en milieux humides bénéficient aujourd'hui de mesures conservatoires pour la préservation de cette biodiversité exceptionnelle. L'engagement de mesures favorables à la biodiversité sur des sites non préservés à ce jour permettrait de compléter et de pérenniser cette biodiversité typique du territoire.

En outre, les enjeux sur les milieux humides concernent également la qualité des cours d'eau du territoire. La qualité de l'eau, des berges, des ripisylves sont autant de paramètres favorisant la présence de poissons ou de crustacés sensibles. En outre, la problématique des espèces exotiques envahissantes peut être un frein majeur à la conservation de certaines espèces particulièrement fragiles comme l'Ecrevisse à pattes blanches.

Enfin, le réseau de mares du territoire est également essentiel pour une flore et une faune typique dont les amphibiens et les insectes aquatiques. La préservation et la création de mares permettant d'améliorer la fonctionnalité du réseau pour une faune peu mobile seraient un atout supplémentaire pour la préservation de la biodiversité des milieux humides.

Les milieux boisés couvrent 45 % du territoire de la CC2V. Les enjeux biodiversité dans ces habitats concernent notamment la faune liée aux boisements âgés et à la présence de bois mort. En outre, des spécificités concernent les boisements humides où une flore typique se développe. De même, les boisements sur buttes apportent des conditions géomorphologiques locales favorables à la présence d'une flore de milieux plus secs se développant notamment dans les clairières et lisières. La création d'îlots de sénescence et de vieillissement en forêt domaniale (ONF), la conservation du bois mort sur pied et au sol, une gestion favorable des mares forestières et des zones ouvertes intra-forestières... sont autant de mesures favorables à la biodiversité forestière du territoire.

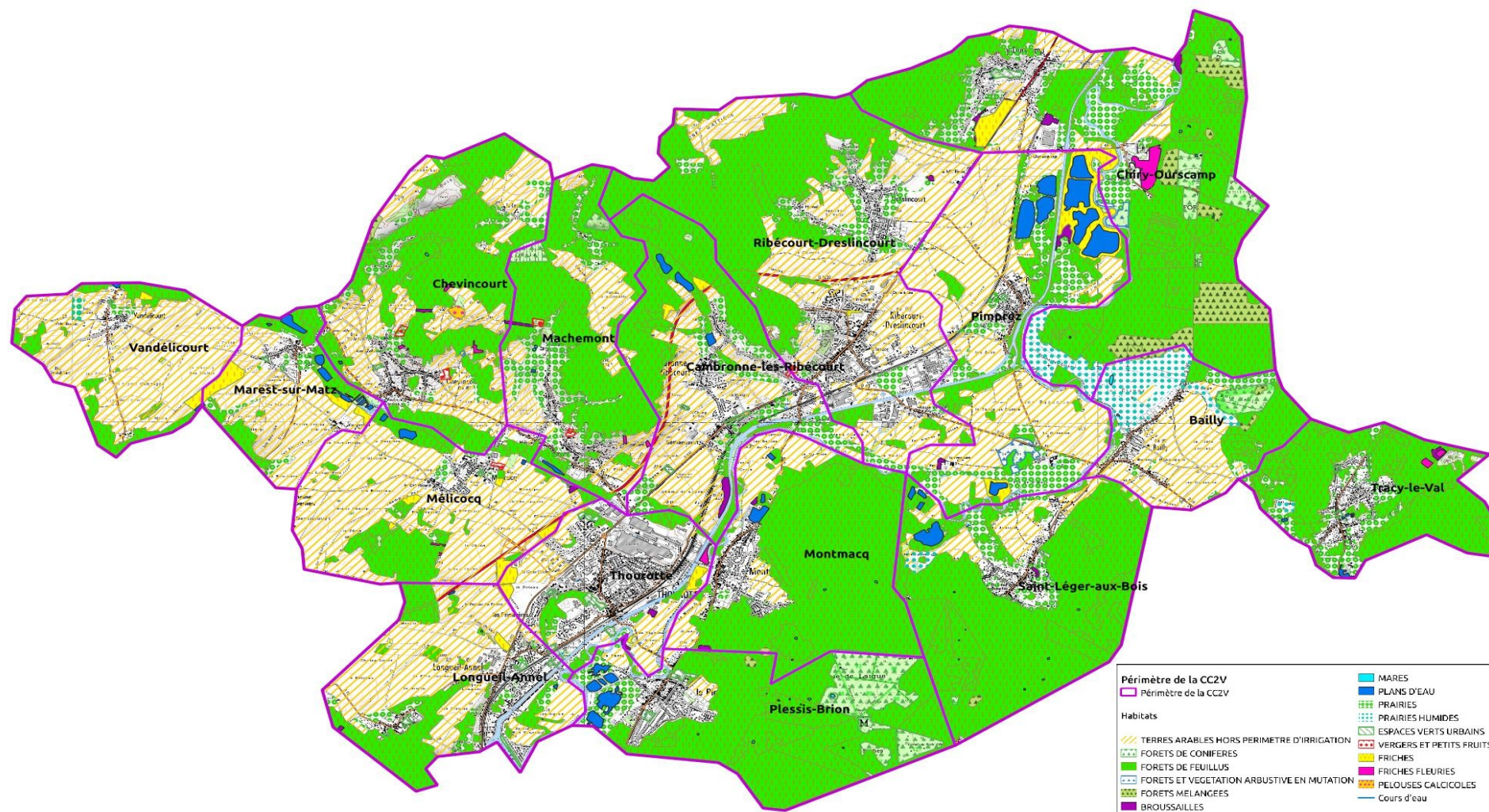
La préservation de la biodiversité des **zones herbacées floricoles** est un des défis à

relever sur le territoire de la CC2V qui abrite très peu de sites de pelouses souvent dégradées et très morcelées. La reconnexion de ces sites passe par une prise en compte de ces enjeux dans la gestion du territoire. Cela est possible en préservant et en fauchant tardivement les friches agricoles et industrielles, en gérant de façon différenciée les bords de chemins, de routes et les espaces verts urbains (favoriser des espaces non fauchés et fleuris).

Des enjeux très forts concernent le groupe des **chauves-souris** sur le territoire de la CC2V qui abrite plusieurs gîtes souterrains majeurs où près de 1700 chauves-souris hibernent chaque année. Les espèces concernées étant protégées et, pour la plupart, inscrites dans le plan national d'actions en faveur des chauves-souris, la préservation de ces populations est majeure pour le territoire des Hauts-de-France. La gestion conservatoire des sites d'hibernation concernés pour limiter le dérangement des populations fragiles en hibernation est un des axes de préservation à mener sur le territoire.

Enfin, les zones urbanisées jouent également un rôle dans la préservation d'une faune liée au bâti. Ainsi, certains bâtiments peuvent notamment fournir refuges et gîtes de reproduction à plusieurs espèces aujourd'hui protégées comme l'Effraie des clochers, les hirondelles ou plusieurs espèces de chauves-souris. La prise en compte de la présence de ces espèces dans l'aménagement du territoire et les travaux de restauration ou d'amélioration du bâti est ainsi primordiale pour leur conservation.

Habitats du territoire de la CC2V



0 1 2 km

données : clicnat, Fédération départementale de pêche, CEN Picardie

Picardie Nature novembre 2018

© Les contributeurs d'OpenStreetMap

III. Quelques exemples d'actions favorables à mener

1. Participer à l'amélioration des connaissances

Une veille, un suivi de la biodiversité connue et une amélioration régulière des données sur le territoire sera toujours nécessaire. En effet, aucune préservation ni aucune prise en compte de ce patrimoine ne sera possible sans une connaissance fine de la biodiversité du territoire.

Ce travail de veille et d'amélioration des connaissances peut être mené par chaque citoyen du territoire à son niveau en participant à des enquêtes ciblées ou en faisant remonter ces propres observations dans des bases de données participatives.

Voici quelques exemples de relevés pouvant être fait par tous :

- rechercher des traces et indices de mammifères
- inventorier la faune et la flore de son jardin
- relever les secteurs mortifères sur les routes pour la faune

Ces observations pourront ainsi être remontées dans des bases de données participatives telles que CLICNAT (clicnat.fr).

Page d'accueil du site Clicnat © Picardie Nature

2. Gestion des habitats naturels et corridors biologiques

- **Taille des haies**

Les haies en milieu prairial ou en zone de cultures sont des zones refuges pour la faune et notamment pour les oiseaux en période de nidification au printemps. L'entretien de ces haies à la mauvaise période peut entraîner une destruction directe de nichées et plus globalement de l'ensemble de la petite faune présente à la belle saison dans les haies. Un entretien en période automnale limiterait ainsi les impacts sur la faune des haies.



Exemple d'une haie girobroyée en période de nidification des oiseaux © Simon BARBIER

- **plantation de haies**

La plantation de haies, notamment dans les zones cultivées où ces connections naturelles pour la faune, seraient bénéfiques pour améliorer la fonctionnalité des habitats. Il s'agit ici de chercher des solutions pour accompagner les agriculteurs locaux dans cette démarche de restructuration paysagère ou de volontés communales pour replanter des haies en bordure de chemins ruraux gérés par les communes. Pour que ces haies aient la valeur écologique la plus grande, le choix des essences devrait s'orienter vers des espèces locales (prunellier, sureau, aubépine, érable champêtre, Viorne...) et devrait être adapté aux conditions hydrogéologiques.

- **Privilégier la fauche tardive des prairies et friches**

Ces milieux herbacés sont très souvent des milieux riches en insectes. Pour préserver les insectes lors de leur phase active au printemps et en été, il sera favorable de privilégier une fauche tardive et de préférence à l'automne lorsque cela est possible. De même, conserver des bandes herbacées de transition en bord de

routes et de chemins lors des périodes printanières et estivales sera également favorable pour maintenir des espaces d'accueil et de déplacement de la faune.

Concernant les prairies humides à Colchique, leur maintien est nécessairement lié à l'absence d'amendement. Une prise de contact avec les agriculteurs ayant l'usage de ces prairies semble donc nécessaire pour les informer du contexte patrimonial de ces sites et leur apporter des conseils d'usage.

- **Réouverture des milieux thermophiles**

Des petites surfaces de pelouses thermophiles favorables à une biodiversité patrimoniale ont notamment été recensées sur Chevincourt et Tracy-le-Val. En effet, ces sites ne bénéficient pas à ce jour de mesures de gestion favorables à leur maintien. Des actions de réouverture de zones gagnées par le ligneux pour favoriser le faciès pelousaire sont indispensables pour ne pas voir ces habitats disparaître dans les années qui viennent. De même, certains sites surfréquentés par des véhicules à moteurs peuvent être fortement dégradés. Des mesures interdisant l'accès des véhicules à moteurs sur ces sites ou limitant leur fréquentation seraient parfois nécessaires pour préserver leur intégrité.

- **prévoir des actions contre les dépôts sauvages de déchets**

Certains habitats peuvent être dégradés et pollués par des dépôts sauvages de déchets. Un inventaire de ces dépôts à l'échelle du territoire pourrait être mené afin de mutualiser les actions de nettoyage et de lutte contre ces incivilités.

3. Aménagements favorables à la faune sauvage

- **mise en place de nichoirs à chevêche**

Des actions favorisant la biodiversité comme la pose de nichoirs pour des espèces patrimoniales comme la Chevêche d'Athéna peuvent être favorables dans le contexte de la CC2V. En effet, les habitats prairiaux sont recherchés par cette petite chouette pour se nourrir mais les vieux arbres que cette espèce convoite pour nicher dans les haies ou les vieux vergers hautes tiges se font parfois rares. La pose de nichoirs dans un environnement favorable à l'espèce pourrait possiblement permettre le retour de quelques couples.

- **Création et restauration de mare**

D'autres actions positives favorables à la biodiversités peuvent être menées localement tout en mobilisant les citoyens autour d'une cause environnementale et/ou pédagogique. Ainsi, la création ou restauration de mares de village fournira aux espèces aquatiques et notamment aux amphibiens de nouveaux secteurs de reproduction. Une réflexion doit néanmoins être menée sur la localisation de ces mares pour ne pas créer une surmortalité d'amphibiens qui migreraient vers ce nouveau point d'eau en devant traverser des axes routiers. En outre, les mares de villages peuvent être des supports pédagogiques particulièrement attractifs pour les écoles locales.



Chantier de création d'un mare dans la Somme © Picardie Nature

- **Création d'aménagements limitant la mortalité de la faune sur les routes**

Certains aménagements peuvent limiter les impacts routiers sur la faune sauvage. Ainsi, dans le contexte de la CC2V, après avoir affiné les secteurs de plus grande sensibilité, des actions de mise en place de dispositifs pour les amphibiens ou les écureuils pourraient être menées.

Des dispositifs temporaires durant la période de migration pré-nuptiale pourraient être envisagés : pose d'une bâche sur le trajet des amphibiens quittant leur habitat d'hiver et se dirigeant vers les points d'eau où ils vont se reproduire. Les amphibiens bloqués par la bâche vont longer cette dernière pour tomber dans des seaux placés dans le sol régulièrement. Ces seaux doivent être relevés quotidiennement durant toute la durée de mise en oeuvre du dispositif pour faire traverser les amphibiens prisonniers de l'autre côté de la route sur le trajet de leur habitat aquatique. Ce type de dispositif est généralement efficace localement mais nécessite des moyens humains importants.



Installation d'un barrage temporaire dans la Somme © Picardie Nature

Dans le cas d'une mortalité d'amphibiens particulièrement élevée, l'aménagement d'un crapauduc en dur (tunnel sous la route permettant aux amphibiens de traverser sans risque) peut être envisagé. Le coût d'un tel aménagement peut être assez élevé et doit être bien construit en amont du projet.

D'autres aménagements favorables aux mammifères notamment peuvent être envisagés. Lors de la création de nouveaux axes routiers, l'intégration de passages supérieurs ou inférieurs pour la faune peut être prévu.

Des aménagements moins lourds peuvent aussi être envisagés notamment pour limiter les risques de collisions avec les écureuils en installant des écuroducs entre deux parcelles boisées coupées par une route. Il s'agit simplement de proposer aux écureuils de franchir les routes sur une corde d'un diamètre leur permettant de se déplacer avec aisance, et située en hauteur. Deux types d'écuroducs peuvent être envisagés en fonction de la distance à franchir : les écuroducs à simple poulie et les écuroducs à palan.

- **Actions favorables à la faune du bâti**

Des aménagements favorables à l'installation de la faune et des aménagements permettant de limiter les nuisances (déjections par exemple) peuvent être installés sur le bâti, et notamment sur les bâtiments communaux et les logements collectifs. Des conseils peuvent également être apportés auprès des propriétaires privés pour trouver des solutions personnalisées pour une meilleure cohabitation avec la faune sauvage dans une maison d'habitation. Ainsi, il sera généralement conseillé d'apposer des planchettes sous les nids d'hirondelles existants afin que les déjections de ces dernières ne salissent ni les façades ni les fenêtres des bâtiments. Dans le cas de rénovation de façades qui auraient un impact sur les nids présents, un accompagnement des travaux à la bonne période, suivi de conseils d'aménagements pour réhabiliter la colonie à la saison suivante seraient une piste intéressante de travail.



*Nids artificiels d'Hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH*



*Nid naturel d'Hirondelle de fenêtre avec planchette,
© Charlie Carels - GTH*

Concernant les chiroptères, des aménagements pour rendre plus favorables les conditions d'accueil des chauves-souris dans un bâtiment ou sur une façade sont également envisageables pour les communes ou les propriétaires souhaitant s'engager dans une démarche en faveur de la biodiversité. Il s'agit généralement de proposer la réalisation de zones interstitielles supplémentaires où les chiroptères

apprécient de se faufiler en été. En outre, lors de nuisances avérées, des conseils peuvent également être apportés pour la réalisation de travaux adaptés, réalisés à la bonne période, et qui permettront d'annuler ou de limiter ces nuisances tout en conservant le gîte de ces espèces protégées.



© S. Declercq



© S. Declercq



© S. Declercq



© GMB



© S. Declercq

Exemple de création d'interstices favorables dans un grenier © Picardie Nature

CONCLUSION

L'Atlas de la Biodiversité Communale mené sur le territoire de la CC2V en 2018 aura permis d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire et d'homogénéiser la pression de prospection sur l'ensemble des communes. A l'issu des compléments d'inventaires menés, le nombre moyen d'espèces faunistiques sur chaque commune est passé de 132 à 206 espèces. Le nombre moyen d'espèces de flore vasculaire est quant à lui de 266 par commune. Ces inventaires ont ainsi mis en valeur un certains nombre d'espèces patrimoniales pour le territoire pour lesquelles des enjeux de conservation sont identifiés. Des espèces de milieux humides comme le Leste Dryade (espèce vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées de Picardie) ou l'Écrevisse à pieds blancs (espèce en danger sur la liste rouge des espèces menacées de Picardie) méritent ainsi des actions de préservation ciblées. De même, un enjeu autour de la conservation des chiroptères est identifié sur le territoire, notamment ciblé autour de la préservation des sites souterrains d'hibernation. Le territoire de la CC2V très riche en milieux boisés accueille également des espèces de boisements âgés pour lesquelles une vigilance est de mise quant à la préservation de leur habitat. Cet ABC aura également permis d'identifier des habitats à enjeux pour le territoire de la CC2V dont certains sont peu altérés et peu fractionnés, et d'autres pour lesquels les surfaces sont très faibles, éparses et peu connectées ; il s'agit notamment des habitats de pelouses sèches.

A l'issu de l'analyse de cet ABC, il semble important que des actions concrètes puissent être menées pour prendre en compte localement ces enjeux dans l'aménagements du territoire. La mise en oeuvre des actions proposées dans ce document permettra ainsi de renforcer ou de maintenir une biodiversité fragile et patrimoniale mais aussi une biodiversité commune que chacun pourra observer à sa porte. L'appropriation par tous des enjeux du territoire donnera ainsi la volonté au plus grand nombre d'intégrer cette biodiversité dans le quotidien des activités de la collectivité.

BIBLIOGRAPHIE

BOURNERIAS M., Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Paris, SEDES, 1968 (édition 2001), 290 p.

CHEYREZY T PIERROUX A., 2013 – Marais Quint (Marest-Sur-Matz, Oise – Plan de gestion 2012-2016) - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 67 p. +annexes

ECOTHEME, 2016 - à la découverte du Mont Gannelon, SIVU DU Mont Ganelon, CC2V – 25p

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'OISE – Atlas Piscicole de l'Oise (extrait) – 2010 – 2015.

GUISLAIN M.-H., MOREL C., 2018 – Les prairies de Chiry-Ourscamp (Chiry-Ourscamp / Passel / Sempigny) notice de gestion 2018-2027. Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 32 p. +annexes

PAQUIN M., ROULOT J. et LÉVÊQUE P. - S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire - GUIDE ABC, 2014, 80 P.

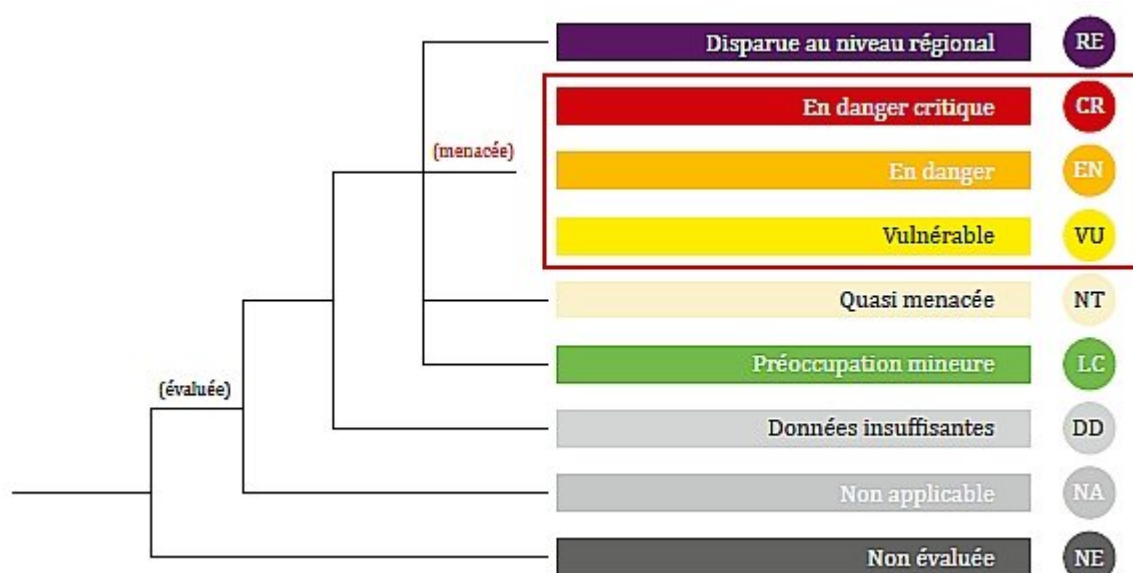
PICARDIE NATURE (Coord.), 2016. Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Mammifères marins, les Amphibiens/Reptiles, les Araignées "orbitèles", les Coccinelles, les Orthoptères, les Odonates, les Rhopalocères et Zygènes.

PIERROUX A., CHEYREZY T., GIORDANO C. 2015 – Plan de gestion du Trou Bouilly – Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : 79 p. + Annexes

TAPIERO A, Fédération des Conservatoires d'espaces Naturels, Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016 – 2025. Ministère de l'environnement, de l'Energie et de la Mer, 2017.

Annexe : Les espèces faunistiques inscrites en listes rouges picardes

Catégories UICN définissant les statuts de menace des espèces. Les espèces dont le statut est Vu, EN ou CR sont inscrites dans la liste rouge régionale. Le statut « quasi menacé » est le dernier statut avant l'inscription de l'espèce dans la liste rouge.



Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégories
Amphibiens	Grenouille des champs	<i>Rana arvalis</i>	CR
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	EN
Amphibiens	Crapaud calamite (pop hors littoral)	<i>Bufo calamita (pop hors littoral)</i>	EN
Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea (pop hors littoral)</i>	EN
Amphibiens	Pelodyte ponctué (pop hors littoral)	<i>Pelodytes punctatus (pop hors littoral)</i>	EN
Amphibiens	Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	VU
Amphibiens	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	VU
Amphibiens	Pelodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	VU
Amphibiens	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	VU
Araignées		<i>Araniella proxima</i>	CR
Araignées		<i>Eresus kollari</i>	CR
Araignées		<i>Aculepeira ceropegia</i>	EN
Araignées		<i>Dolomedes plantarius</i>	EN
Araignées		<i>Hyssosinga pygmaea</i>	EN
Araignées		<i>Dolomedes fimbriatus</i>	VU
Araignées		<i>Hyssosinga albobittata</i>	VU
Araignées		<i>Tetragnatha isidis</i>	VU
Chiroptères	Murin des marais	<i>Myotis dasycneme</i>	CR*
Chiroptères		<i>Rhinolophus hipposideros (Authie)</i>	CR
Chiroptères	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	EN
Chiroptères	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	EN
Chiroptères		<i>Rhinolophus hipposideros (Vexin)</i>	EN
Chiroptères	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	VU
Chiroptères	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	VU
Chiroptères	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	VU
Coccinelles		<i>Calvia quindecimguttata</i>	CR*
Coccinelles		<i>Coccinella hieroglyphica</i>	CR*
Coccinelles		<i>Exochomus nigromaculatus</i>	CR*
Coccinelles		<i>Nephus redtenbacheri</i>	CR*
Coccinelles		<i>Coccinella magnifica</i>	EN
Coccinelles		<i>Hippodamia tredecimpunctata</i>	VU
Mammifères marins	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	VU
Mammifères marins	Phoque veau-marin	<i>Phoca vitulina</i>	VU
Mammifères terrestres	Castor	<i>Castor fiber</i>	CR
Mammifères terrestres	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	EN
Mammifères terrestres	Chat sauvage	<i>Felis silvestris</i>	EN
Odonates	Leucorhine à gros thorax	<i>Leucorhinia pectoralis</i>	CR
Odonates	Aesche isoscèle	<i>Aeshna isosceles</i>	EN
Odonates	Cordulie à deux taches	<i>Epithea bimaculata</i>	EN
Odonates	Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>	EN
Odonates	Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	EN
Odonates	Leucorhine à large queue	<i>Leucorhinia caudalis</i>	EN
Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	VU
Odonates	Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	VU
Odonates	Gomphe à pincés	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	VU
Odonates	Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	VU
Odonates	Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	VU
Odonates	Sympétrum noir	<i>Sympetrum danae</i>	VU

Groupe	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégories
Orthoptères		<i>Barbitistes sericauda</i>	CR
Orthoptères		<i>Ephippiger ephippiger</i>	CR
Orthoptères		<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	CR
Orthoptères		<i>Chorthippus mollis</i>	EN
Orthoptères		<i>Chorthippus montanus</i>	EN
Orthoptères		<i>Chorthippus vagans</i>	EN
Orthoptères		<i>Decticus venucivorus</i>	EN
Orthoptères		<i>Labidura riparia</i>	EN
Orthoptères		<i>Metriopectera brachyptera</i>	EN
Orthoptères		<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	EN
Orthoptères		<i>Conocephalus dorsalis</i>	VU
Orthoptères		<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	VU
Reptiles	Vipère péliade	<i>Vipera berus</i>	EN
Reptiles	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	VU
Reptiles	Lézard agile ou des souches	<i>Lacerta agilis</i>	VU
Reptiles	Lézard vert	<i>Lacerta viridis</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Petit collier argenté	<i>Boloria selene</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Mélitée des centaures	<i>Cinclidia phoebe</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	CR*
Rhopalocères et Zyènes	Mélitée orangée	<i>Didymaeformia didyma</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Moiré franconien	<i>Erebia medusa</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Moyen nacré	<i>Fabriciana adippe</i>	CR*
Rhopalocères et Zyènes	Grand sylvain	<i>Limenitis populi</i>	CR*
Rhopalocères et Zyènes	Azuré du serpolet	<i>Maculinea arion</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Mélitée des digitales	<i>Melitaea aurelia</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Mélitée noirâtre	<i>Melitaea diamina</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Cuivré écarlate	<i>Paleochrysophanus hippothoe</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Azuré du thym	<i>Pseudophilotes baton</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	CR*
Rhopalocères et Zyènes	Hespérie de l'althémille	<i>Pyrgus serratalae</i>	CR*
Rhopalocères et Zyènes	Procris du prunier	<i>Rhagades pruni</i>	CR
Rhopalocères et Zyènes	Mercure	<i>Arethusa arethusa</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Grand nacré	<i>Argynnis aglaja</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Fadet de la mélisse	<i>Coenonympha glycerion</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Azuré des cytises	<i>Glaucopteryx alexis</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Azuré de la croquette	<i>Maculinea alcon rebeli</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Mélitée du mélampyre	<i>Mellicta athalia</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Thécia de l'yeuse	<i>Satyrus ilicis</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Zygène de la camiole	<i>Zygaena camiolica</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Zygène pourpre	<i>Zygaena purpuralis</i>	EN
Rhopalocères et Zyènes	Turquoise de l'hélianthème	<i>Adscita geryon</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Procris de l'oseille	<i>Adscita statice</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Echiquier	<i>Carterocephalus palaemon</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Virgule	<i>Hesperia comma</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Agreste	<i>Hipparchia semele</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Procris des Centaures	<i>Jordanita globulariae</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Hespérie du chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	VU
Rhopalocères et Zyènes	Zygène diaphane	<i>Zygaena minos</i>	VU